

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

Séance du 17 Décembre 2025

Régulièrement convoqué, s'est réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard CHOCRAUX

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	16	Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
12 décembre 2025

Transmission en Préfecture
19 décembre 2025

Date de publication
19 décembre 2025

Etaient présents :

M. Bernard CHOCRAUX, M. Paul BAERT, Mme Peggy GELEZ, M. Bruno CHACORNAC, M. Jean-Pierre ROCHE, Mme Annie BROUTIN, Mme Maria DA SILVA MARTINS (arrivée à 19h37) Mme Christine CARON, M. Alexandre BOUVRY, Mme Elodie DELATRE, Mme Céline SINIARSKI, Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER (arrivée à 19h35) M. Dominique LA GANGA, Mme Isabelle PERAL, M. Vincent GOHIER, M. Christophe OLIVE, M. François HENRIQUET (arrivé à 18h41), Mme Julie DELTOUR (arrivée à 18h35)

Procurations :

M. François DESPREZ à M. Paul BAERT
 Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER à M. Jean-Pierre ROCHE pour le début du conseil
 Mme Maria DA SILVA MARTINS à M. Bernard CHOCRAUX pour le début du conseil

A été nommée secrétaire de séance :

Mme Céline SINIARSKI

DÉLIBÉRATION N°54/2025	[RESSOURCES HUMAINES] Mise à jour du tableau des effectifs.
---	--

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 12 décembre 2025.

EMPLOI / POSTE	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi		Total (1)	Catégorie hiérarchique			Emploi pourvu	Emploi non pourvu
	TC	TNC		En ETP	A	B		
Emplois fonctionnels								
DGS	1		1	X			1	
Filière administrative								
Attaché	1		1	X			0	1
Rédacteur	1		1		X		1	0
Rédacteur	1		1		X		0	1
Adjoints administratifs	1		1			X	1	0
Adjoints administratifs	1		1			X	1	0
Filière Médico-Sociale								
Atsem principal de 2ème classe (échelle C2) ou Atsem principal de 1ère classe (échelle C3)		0,72	0,72			X	0,72	0
Filière Technique								
Agent de Maîtrise Principal	1		1			X	1	0
Adjoint technique - Bâtiment et Espaces Verts	1		1			X	1	0
Adjoint technique - Bâtiment et Espaces Verts	1		1			X	1	0
Adjoint technique - Bâtiment et Espaces Verts	1		1			X	1	0
Adjoint technique - périscolaire	1		1			X	1	
Adjoint technique - périscolaire		0,69	0,69			X		0,69
Adjoint technique - périscolaire		0,69	0,69			X	0,69	
Adjoint technique - périscolaire		0,61	0,61			X	0,61	
Adjoint technique - périscolaire		0,86	0,86			X	0,86	
Adjoint technique - périscolaire	1		1,00			X	1	
Adjoint technique - périscolaire		0,56	0,56			X	0,56	
Adjoint technique - périscolaire		0,94	0,94			X	0,94	
Filière Culture								
Adjoint du patrimoine (échelle C1) ou Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (échelle C2) ou Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe (échelle C3)	1					X	1	
TOTAUX	13	5,07	17,07				15,38	2,69

Considérant les récents mouvements de personnels, et l'ajout d'un poste d'agent de maîtrise principal lors de la délibération du 11 septembre 2025

Considérant l'évolution des services,

Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs en retirant un poste d'agent technique – bâtiment et espaces verts à partir du 01/01/2026.

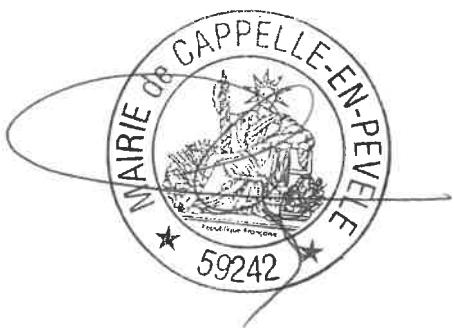
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité avec 19 voix pour approuve le tableau des effectifs du personnel communal ainsi présenté à compter du 1^{er} janvier 2026.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Fait à Cappelle-en-Pévèle

Le Maire

M. Bernard CHOCRAUX



Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025

S²LO

ID : 059-215901299-20251217-19122025_D54BP-DE